

Pour inscrire votre enfant,

renvoyer le coupon (un par enfant) en cochant votre choix à :

M et Mme GRIVEL

17 rue Auguste Dasprat, 94170 Le Perreux sur Marne

Un dossier complet (fiche de liaison, liste des papiers nécessaires ...)
vous sera renvoyé en retour de cette inscription

Ce dossier complet doit être renvoyé en double exemplaire avant le
15 juin 2017

M, Mme *Nom*

Adresse

Téléphone (s)

E-mail

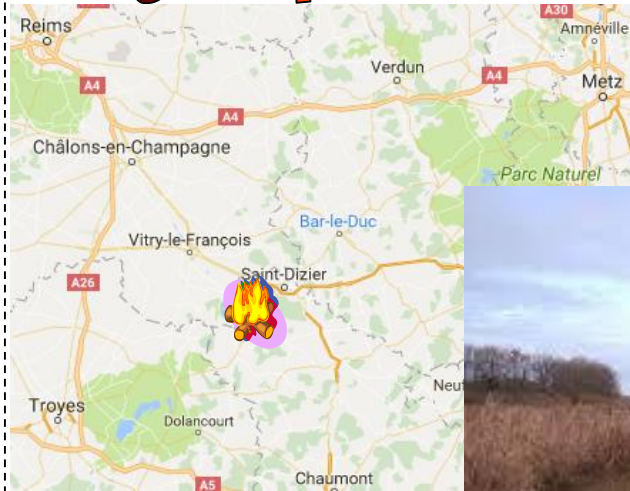
Inscris mon enfant *Nom de l'enfant*

Prénom de l'enfant

Date de naissance

- au camp, du **10 au 24 juillet 2017** et joins par conséquent un
chèque de 100€ libellé à l'ordre du Foyer Sainte
Thérèse correspondant à un acompte.
 10 au 27 juillet 2017 et joins par conséquent un
chèque de 180€ libellé à l'ordre du Foyer Sainte
Thérèse correspondant à un acompte.

Camp de Juillet 2017



**Eclaron
Lac du Der**



Pour tous renseignements

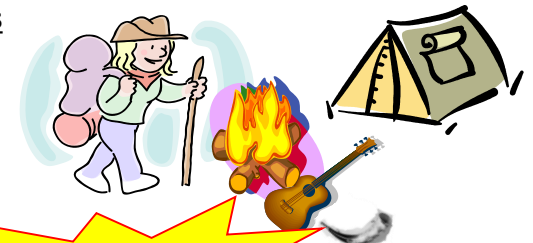
Père Arnaud Duban:

09 83 44 63 36

Claire Giraudeau

(présidente de l'association) :

06.21.80.72.79



2 propositions !!!

8-16 ans :
10-24 juillet

Ados :
10-27 juillet

Toutes les précisions dans ce tract, à lire attentivement !!!

Association du Foyer Sainte Thérèse

Association agréée loi 1901n°52/698 - SIRET 785706334

84, avenue Victor Hugo 94120 Fontenay sous bois

www.foyersaintetherese.fr



A Eclaron Au bord du Lac du Der

8-16 ans : du 10 au 24 juillet

La participation au camp est de 395€.

Ados : du 10 au 27 juillet

Pour répondre à une demande des colons les plus âgés, et comme nous vous le proposons depuis quelques années, **un projet spécifique pour les aînés permettra aux aînés qui le souhaitent de prolonger le séjour jusqu'au 27 juillet**, dans la continuité des deux semaines qu'ils viendront de vivre.

Une équipe d'animateurs poursuivra également l'aventure.

- La participation pour ces trois jours s'élève à 130€.
- Cette troisième semaine ne pourra avoir lieu que si au minimum 6 aînés sont inscrits avant le 15 juin 2017

Cette proposition est optionnelle, les ados peuvent bien entendu ne participer qu'aux deux premières semaines !!!

- L'association est habilitée à accepter les **chèques vacances** et autres subventions données par les entreprises.
- L'association est aussi habilitée à **accepter les bons CAF pour les départements du Val de Marne et des Yvelines**. Pour tout autre département, il nous est nécessaire d'engager des démarches avec les CAF locales, et nous ne pouvons garantir leur aboutissement. Dans ce cas, il est nécessaire de nous le faire savoir avant le 15 mai 2017.

D'autre part, en cas de difficultés financières, il est possible de s'adresser au Père Arnaud Duban.

Chers parents,
Tous les ans depuis 1967, la Paroisse Sainte Thérèse organise un camp pendant le mois de juillet pour les jeunes de 8 à 16 ans.



Pour inscrire votre enfant, voir au dos